

## HORTICULTURE.

Le jardin potager—Ail—Culture et propriétés.

La terre d'un Jardin potager doit être profonde et très meuble ; pour y parvenir, lorsqu'elle n'a pas ces deux qualités, il faut la défoncer et la remuer d'au moins trois pieds de profondeur, y transporter des terres sablonneuses, si le fond est de glaise ou de la marne argileuse, si elle est légère, une grande quantité de fumier et tous les débris des végétaux, qu'on aura à sa disposition et des animaux morts.

L'époque des semences et plantations en Canada, dans les Jardins potagers, n'est bien déterminée que vers le dix de Mai et continue jusqu'au quinze de Septembre.

La manière de semer se modifie, selon les lieux et l'espèce de plantes que l'on trouvera indiquée, aux chapitre particulier de chaque plante, que l'on peut cultiver dans le pays, dont suit le tableau.

Ail, Asperges, Bettes, Blé d'Inde, Carottes, Céleri, Cerfeuil, Chicorée, Choux (boulette, Cives, Oitrouilles, Concombres, Couches, Cresson, Echalottes, Epinards, Fève, Laitue, Lentilles, Melons, Naveaux, Oignon, Oseille, Panais, Patates, Persil, Piment, Pinprenelle, Pois, Raifort, Raves, Salsifis, Sariette, Sauge, Scorsonère, Topinambour.

**AIL.** — *Description.* L'ail est une plante bulbeuse, qui fournit un des plus forts assaisonnemens, et dont on fait un usage assez général en Canada, tant par goût que par confiance en ses effets salutaires.

**CULTURE.** — Il produit depuis six jusqu'à quinze gousses, que l'on détache, pour les planter, le printemps, à sept ou huit pouces de distance en tous sens ; toute terre lui est bonne, pourvu qu'elle ne soit pas humide.

On doit biner l'ail, lorsque les feuilles sont à moitié de leur grandeur, et lorsqu'elles sont jaunes on arrache les pieds, on les lie en bottes, avec les feuilles et on les fait sécher au soleil, pendant douze à quinze jours et ils se conservent pendant des années.

**PROPRIÉTÉS.** — L'infusion de l'ail est apéritive, diurétique, sudorifique, même anthystérique et par dessus tout vermifuge.

J. F. PERRAULT.

*Auteur du "Traité de la Grande et de la Petite Culture."*

**VIEUX POIS DE SENTEUR.** — A la dernière assemblée de la société d'horticulture de New-York, M. Groshon a montré un échantillon de pois de senteur, retirés d'une momie égyptienne vieille de 3,600 ans. Quelques-uns de ces pois ont été plantés et sont venus parfaitement bien. Leur fleur embaume, ce qui est assez naturel puisqu'ils ont passés trente-six siècles dans un corps embaumé.